



## PROCÈS VERBAL

### Réunion du comité thématique Formule SAE

Date : Mercredi le 6 janvier 2021

Heure : 18h30

Local : Zoom

Liste des personnes présentes (voir feuille en annexe)

#### 0.0 Procédures

- Laurent Cournoyer propose l'ouverture de l'assemblée
- Quentin Freire novo appuie
- Adopté à l'unanimité

#### 0.1 Nomination d'un président.

- Laurent Cournoyer propose William Tremblay comme président
- David Mccan appuie
- Adopté à l'unanimité

#### 0.2 Nomination d'un secrétaire.

- William Tremblay propose Quentin Freire novo comme secrétaire
- Mathis Croze appuie
- Adopté à l'unanimité

- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
  - William Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour suivant :

Projet d'ordre du jour

1. Présentation du projet aux nouveaux membres.
2. Achat outil de travail
3. Planification de la conception
4. Objectifs pour la nouvelle année.
5. Levée de l'assemblée.

- David Mccan appuie
- Adopté à l'unanimité

### **1. Présentation du projet aux nouveaux membres.**

Charles Fischer présente l'équipe ainsi que les enseignants collaborateurs au projet.

### **2. Achat outil de travail**

Proposition par vote pour achat de : Perceuse, Visseuse, Boulonneuse 1/2 a choc acheter par Mathis Croze. par chèque pour un montant de la facture de 981\$ ou 625 euro(\*1.57) (Facture en annexe).

Xavier Auclair appuie

Adopte à l'unanimité

### **3. Planification de la conception.**

Un fichier Excel est présenté par Etienne Lebeau avec les démarches à suivre pour la conception de la nouvelle voiture.

**4. Objectifs pour la nouvelle année.**

L'équipe présente les grandes lignes pour cette année :

**Objectif global :** Faire de l'aéro et avoir une voiture prête pour la reprise des compétitions après le covid.

**5. Levée de l'assemblée.**

- David Joyal-Landrin propose la levée de l'assemblée
- Louis-Felix Garnaud appuie.
- Adopté à l'unanimité.

**Annexe :**

9 h 17




 92% 


3Y4MDW, Mathis Cro...

**AIR CANADA**

Passager: Croze Mathis (ADT)  
 Numéro de réservation: 3Y4MDW

Numéro de billet: 0144208085952

Réervations d'Air Canada, 1-888-247-2262  
 Date de délivrance: 12 janv. 2021

**OPTIONS DE VOYAGE**

Numéro du document: 014 4208085952  
 En connexion avec: 014 2133743855

Numéro de réservation: 3Y4MDW  
 Date de délivrance: 12 janv. 2021

Coupon	Service	Date
1	Baggage Up To 50Lb/23Kg/Up To 62Li/158Lcm	13 janv. 2021

De: Paris Charles-de-Gaulle À: Montréal Aéroport Pierre E. Trudeau Vol: AC871  
 Quantité Taux par unité  
 1 Article

Mode de paiement: CC VI XXXXXXXXXXXXX0816 XXXX 872258 Frais: EUR 85.00  
 Montant total: EUR 85.00

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT**

- Vous devez vous procurer votre carte d'accès à bord et enregistrer tous vos bagages avant la fin du **délai d'enregistrement**. Vous devez également vous rendre à la porte d'embarquement avant la fin du **délai indiqué**. Le non-respect des délais d'enregistrement et d'arrivée à la porte d'embarquement pourrait entraîner la réattribution des places déjà réservées et l'annulation de vos réservations ou de votre admissibilité à une indemnité pour refus d'embarquement.

**Au Canada**

Délai d'enregistrement recommandé: 90 minutes  
 Délai limite d'enregistrement/de dépôt des bagages: 45 minutes  
 Fermeture de la porte d'embarquement: 30 minutes

**Au départ à destination des É.-U.**

Délai d'enregistrement recommandé: 120 minutes  
 Délai limite d'enregistrement/de dépôt des bagages: 60 minutes  
 Fermeture de la porte d'embarquement: 30 minutes

**Vol international (incluant le Mexique et les Antilles)**

Délai d'enregistrement recommandé: 120 minutes  
 Délai limite d'enregistrement/de dépôt des bagages: 60 minutes  
 Fermeture de la porte d'embarquement: 30 minutes

**Au départ d'Alger (Algérie), Casablanca (Maroc) et Tel Aviv (Israël)**

Délai d'enregistrement recommandé: 180 minutes  
 Délai limite d'enregistrement/de dépôt des bagages: 60 minutes  
 Fermeture de la porte d'embarquement: 30 minutes

- Même si la reconformation des vols n'est pas nécessaire, nous vous recommandons fortement de vérifier l'état de votre vol en ligne à [www.aircanada.com](http://www.aircanada.com) ou en appelant notre système de renseignements sur les vols au 1 888 422-7533 avant votre départ.
- Les places présélectionnées ne sont pas garanties et peuvent être modifiées sans préavis. Si votre place présélectionnée

n'est plus disponible, nous ferons notre possible pour vous attribuer une place comparable dans la même classe de service et vous rembourserons les frais applicables.

- Les crédits de voyage reçus pour des billets non utilisés ne sont pas transférables et ne peuvent être utilisés que par la personne dont le nom figure sur le billet original.
- Air Canada annulera tout billet et effectuera un remboursement complet sans pénalité jusqu'à 24 heures après l'achat. Au-delà de 24 heures, les modifications volontaires apportées à votre itinéraire peuvent entraîner l'imposition de frais supplémentaires ou de surclassements tarifaires. Si vous voyagez avec un billet non remboursable, Air Canada ne sera pas en mesure de faire des exceptions en cas d'urgence médicale ou d'annulation de voyage imprévue. Nous vous recommandons d'acheter une assurance voyage.

**6. Marchandises dangereuses**

Pour des raisons de sécurité, les marchandises dangereuses ne doivent pas être placées dans les bagages en cabine, sauf autorisation expresse. Les marchandises dangereuses comprennent notamment : les gaz, les matières corrosives, les explosifs, les liquides et solides inflammables, les matières radioactives, les matières inflammables, les poisons, les matières infectieuses et les porte-documents munis de dispositifs d'alarme. Pour des raisons de sécurité, d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Veuillez consulter notre site Web, à la page Articles réglementés et interdits, pour obtenir de plus amples renseignements.

- Sous réserve des dispositions de la Convention de Montréal et de la Convention de Varsovie, ainsi que des dispositions de

**Gedimat**  
Delmonico Dorel

SIEGE SOCIAL  
ZA LE MAS - 07430 DAVEZIEUX  
davezieux@gedimat.fr

FACTURE

N° : 99 752 260

M CROZE

00000 ,

Tél :

Date	Client	Page
12 / 01 / 2021	2 610	Page 1 sur 1

Dépôt	GEDIMAT DD DAVEZIEUX
Département vente	NEGOCE
Mode de livraison	A disposition
Mode de paiement	CARTE BLEUE

Référence article	Désignation	R S E	T V A	U N .	Qté livrée	Prix Unit. net	Montant HT
Saisi par Livré par	CHARLINE A CHARLINE A						
Références : BON 3176623 / 000 du 12 janvier 2021 <CAR>							
29980311	PERCEUSE VISSEUSE COMPACT XR 18V 5AH Eco-participation : 0,42 x 1,00 pièce(s) Montant : 0,42			1	PCE	1,00	273,33
DEWBOU18	BOULONNEUSE 1/2 CHOC 18V DCF894NT (NU)			1	PCE	1,00	176,10
Total BON 3176623 / 000 :							<b>449,43</b>
Paiement : CARTE BLEUE      Echéance : 12/01/2021							
Montant total Eco-participation : 0,42							

Net marchandises	Port	Frais	Escompte	Participation	Base TVA	TVA	Taux TVA	Montant TVA	Port exonéré	Total HT
449,43					449,43	1	20,00	89,89		449,43 EURO
<b>Net TTC</b>										
449,43					449,43			89,89		<b>539,32 EURO</b>

Aucun escompte accordé. - Pénalité de retard : 1.5% le taux d'intérêt légal (ART.L.441.6.6)

DAVEZIEUX (07)    ST JUST D'ARDÈCHE (07)    LE POUZIN (07)    SAINT VALLIER (26)    PIERRELATTE (26)    L'HORME (42)    RIVE DE GIER (42)  
Tél. 04 75 33 50 76    Tél. 04 75 04 66 91    Tél. 04 75 79 44 70    Tél. 04 75 03 87 60    Tél. 04 75 04 04 09    Tél. 04 77 22 25 30    Tél. 04 77 75 18 40

Siège social : Z.A. Le Mas - 07430 DAVEZIEUX - S.A.S. au capital de 400 000 euros - SIRET 330 665 134 00020 - RCS Aubenas B 330 665 134 - NAF 4673 A - TVA : FR 82 330 665 134  
Voir conditions générales de vente au verso - En cas de retard de paiement, seront escomptés, conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.  
CIC LOIRE AUVERGNE GRANDES ENT. - IBAN : FR76 1009 6185 1700 0632 4210 191 - BIC : CMCIFRPP